

DÉCLARATION DE SERVICES

aux femmes victimes de violence conjugale

en réponse à la nouvelle exigence de la LAPVIC

Transmettre au BSSV au plus tard le 30 juin 2022



REGROUPEMENT DES MAISONS
POUR FEMMES VICTIMES
DE VIOLENCE CONJUGALE

Juin 2022

SERVICES OFFERT PAR LA MAISON HORIZON POUR ELLE

LA MISSION DE LA MAISON X

LA MAISON HORIZON POUR ELLE est un organisme communautaire autonome qui existe depuis (1982) et qui dessert les femmes de la région Brome Missisquoi, ainsi que des femmes d'autres régions qui fuient la violence de leur conjoint. Elle a pour mission première de promouvoir et défendre les droits des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants, de leur offrir des services d'aide et d'hébergement et de les accompagner dans la reprise de pouvoir sur leur vie. LA MAISON HORIZON POUR ELLE intervient aussi pour prévenir et contrer la problématique de la violence conjugale et pour sensibiliser la communauté à ses causes et ses conséquences dans la vie des victimes.

En plus de son siège social situé à (Cowansville (QC)), LA MAISON HORIZON POUR ELLE a des bureaux de services externes ailleurs sur son territoire. Pour des raisons de sécurité, les adresses sont confidentielles et ne sont divulguées aux femmes qui en ont besoin au moment de l'offre de service seulement.

LES SERVICES DE LA MAISON HORIZON POUR ELLE :

En plus d'offrir un lieu d'hébergement sécuritaire, 24 heures par jour, 7 jours par semaine, aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants, LA MAISON HORIZON POUR ELLE offre une multitude de services pour les accompagner dans leur reprise de pouvoir :

- Accompagnement dans des démarches administratives, juridiques, d'immigration, etc.
- Intervention individuelle et de groupe
- Information et référence vers d'autres ressources de la communauté
- Intervention appropriée aux besoins des enfants
- Suivi post-hébergement
- Consultation externe sans hébergement
- Écoute (ou intervention) téléphonique 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- Soutien dans l'élaboration de scénarios de protection
- Services de consultation pour les proches et les professionnel(le)(s)
- Sessions d'information, de sensibilisation et de formation sur la violence conjugale
- Activités de prévention et de sensibilisation dans la communauté

LES DROITS DES FEMMES QUI FONT APPEL AUX SERVICES

LA MAISON HORIZON POUR ELLE reconnaît que les femmes qui font appel à ses services ont des droits et s'engage, en tout temps, à les respecter :

- Le droit à l'intimité, au respect de sa vie privée et à la confidentialité
- le droit à l'équité, à l'égalité et à la non-discrimination
- Le droit à l'autonomie par le respect de sa capacité de décision et de son pouvoir d'agir
- Le droit au respect de ses besoins et de son rythme
- Le droit à la protection et à la sécurité
- Le droit à des services accessibles, adéquats et de qualité
- Le droit à l'information sur ses droits
- Le droit d'accès à son dossier.

ENGAGEMENT DE LA MAISON HORIZON POUR ELLE ENVERS LES FEMMES QUI FONT APPEL AUX SERVICES

En concordance avec les droits reconnus ci-haut, la maison s'engage auprès de chaque femme faisant appel à ses services à :

- a. L'accueillir avec respect, discrétion, politesse, empathie et sans jugement
- b. Tenir compte des caractéristiques, besoins et contraintes qui lui sont propres
- c. Lui transmettre toute information pertinente à sa situation afin qu'elle puisse consentir de façon éclairée aux services offerts
- d. Avoir confiance en son potentiel, en sa capacité d'identifier ses besoins et de prendre des décisions
- e. Établir avec elle une relation de confiance et d'alliance
- f. Respecter son intégrité et son intimité physique et psychologique
- g. Lui offrir un milieu accueillant et sécurisant où elle se sent accompagnée et soutenue tout au long de son hébergement ou de son recours aux services externes de la maison
- h. Assurer l'application des règlements (code de vie) avec souplesse, tact, équité et justice
- i. L'orienter, au besoin, vers d'autres ressources du milieu ou de la région
- j. Faciliter l'accès à la procédure de traitement des insatisfactions et de traitement des plaintes